



Leur tri est simple et sans nuisance grâce à « La p'tite poubelle verte ».



Ils constituent plus du tiers du contenu de nos poubelles.



Leur traitement coûte moins cher que l'incinération.



Ils contiennent plus de 90% d'eau et n'ont rien à faire dans une usine d'incinération.



Leur valorisation permet de produire du biogaz et du compost utile pour les agriculteurs.

LE DOSSIER

→ téléchargez le flyer d'information sur confignon.ch > actualités

Zoom sur La p'tite poubelle verte



Vous avez été informés dans le Confi'lien de septembre qu'une vaste campagne de distribution et d'information avait été lancée par l'Etat de Genève en septembre, relayée par les Communes. Alors que les poubelles ont été distribuées en porte-à-porte dès le mois d'octobre à Confignon, ce dossier est consacré aux déchets et plus spécifiquement aux déchets de cuisine, afin de rappeler pour quelles raisons il est important d'adopter la p'tite poubelle verte, de préciser ce qui change pour vous et plus particulièrement dans votre commune.

Dans un article de cette édition, vous pourrez également prendre connaissance des résultats enregistrés en 2015 en matière de tri des déchets à Confignon.

Le Service extérieur de la Mairie joue quant à lui un rôle non négligeable lié à la gestion des déchets, notamment en veillant à la propreté des espaces publics et des écopoints d'apports volontaires. C'est l'occasion ici de vous présenter ce Service et les différentes tâches qu'il assume au quotidien.

La p'tite poubelle verte pour booster notre taux de recyclage

Sous la pression de la Confédération, le Canton de Genève vise à obtenir 50% de taux de valorisation des déchets en 2017 grâce à deux mesures principales qui doivent être mises en œuvre par et dans les communes.

La première mesure doit permettre une augmentation massive de la collecte des déchets de cuisine et cette thématique est au centre de ce dossier.

Quant à la seconde action, elle concerne les entreprises (PME et PMI). Aussi appelée «suppression des tolérances communales» en matière de collecte des incinérables, la mesure vise à se conformer au principe du pollueur-payeur en ne collectant plus gratuitement les ordures ménagères des entreprises. Si cette mesure est déjà appliquée dans les communes qui comptent de nombreuses PME, sa mise en route se révèle plus délicate dans les communes qui comprennent majoritairement des «micro-entreprises», comme c'est le cas à Confignon. La fin des dites «tolérances communales» étant fixée à 2017, un nouveau règlement des déchets sera prochainement établi, avec l'appui d'informations issues du Service cantonal concerné, permettant ainsi d'harmoniser quelque peu les conditions édictées par les différentes Communes genevoises.

Une p'tite poubelle verte pour quoi faire et comment le faire?

Une étude réalisée à l'échelle cantonale a révélé que le tiers du contenu des poubelles genevoises est constitué de déchets organiques, alors que cette matière est parfaitement et facilement recyclable et par ailleurs pas du tout adaptée à l'incinération.

Le compostage est une pratique très intéressante puisqu'elle permet à la fois de réaliser un geste écologique et de fabriquer facilement un engrais naturel et non polluant. A ce jour, le compostage constitue l'un des modes de valorisation des déchets organiques les plus efficaces, aussi bien d'un point de vue technique qu'écologique.

En récupérant les déchets de votre cuisine (épluchures, restes de repas...) vous allégez la quantité des ordures ménagères à traiter et vous protégez la qualité des sols.

Le bac aéré qui vous est remis gratuitement permet aux déchets de cuisine de se déshydrater sans nuisances olfactives et l'utilisation d'un sac compostable garantit une meilleure qualité de compost.

A Confignon:

1'500 p'tites poubelles vertes distribuées en porte-à-porte et lors de stands organisés ou disponibles à la réception de la Mairie (Lu-Ve 8h-12h, Me 17h-18h30)

JE SUIS UNE VIEILLE TROGNE MAIS JE PEUX ENCORE CHANGER

Les communes et l'Etat de Genève



ET HOP!



DONNEZ UNE 2^e VIE À UNE POURRITURE

Pourquoi adopter La p'tite poubelle verte?

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Le tri des déchets de cuisine est généralement réalisé avec un bac fermé et des sacs plastiques, posant deux problèmes majeurs:	En utilisant le nouveau kit de tri dont l'efficacité a été testée en 2015 auprès de 8'000 ménages, on évitera ces inconvénients:
Les déchets se mettent rapidement à fermenter, générant mauvaises odeurs et formation de jus.	Le bac aéré associé à un sac compostable permet aux déchets de se déshydrater, supprimant les nuisances olfactives.
De nombreux fragments de sacs plastiques se retrouvent dans le compost, altérant sa qualité.	L'utilisation de sacs compostables garantit une qualité optimale du compost produit.

Des rouleaux de sacs compostables compatibles avec «La p'tite poubelle verte» sont en vente dans la plupart des magasins du canton.

Quelques conseils:

- Utilisez toujours un sac (compostable) pour les déchets de cuisine; il empêche la fermentation et par là-même les nuisances (odeurs et jus).
- Le sac compostable devrait être changé au minimum une fois par semaine (attention: un sac dit biodégradable ne se décompose pas totalement; utilisez les sacs ad hoc).
- Tout ce qui ira dans La p'tite poubelle verte n'ira plus dans la poubelle des déchets incinérables... il n'y aura donc pas plus d'odeurs qu'avant!
- Facilitez-vous la vie avec une «poubelle de table» que vous versez régulièrement dans la p'tite poubelle verte placée par exemple sur un balcon, à l'air libre.
- Les sacs compostables ont une durée de vie de 18 mois. Inutile de faire de grandes réserves!

Cinq bonnes raisons de recycler les déchets de cuisine:

- Ils constituent plus du tiers du contenu de nos poubelles.
- Ils contiennent plus de 90% d'eau et n'ont rien à faire dans une usine d'incinération.
- Leur tri est simple et sans nuisance grâce à La p'tite poubelle verte.
- Leur valorisation permet de produire du biogaz et du compost utile pour les agriculteurs.
- Leur traitement coûte moins cher que l'incinération.



Déchets organiques: Ce qui change pour vous

LE SAC EN PLASTIQUE SE MUE EN SAC COMPOSTABLE

Les sacs en plastique verts (avec le hérisson, estampillés «compost») couramment utilisés jusqu'ici ne seront plus admis pour contenir les déchets organiques (que ce soit des déchets de cuisine ou de jardin) et ils ne se trouvent d'ailleurs plus dans les commerces (a priori depuis septembre). Les nouveaux sacs disponibles dans la plupart des commerces sont compostables (minimum 7 litres) et munis du logo OK compost ou OK HOME Compost.

Le picto du hérisson, qui a également été le symbole du «compost» pendant de nombreuses années, est ainsi appelé à disparaître. S'il vous reste des sacs verts en plastique vous pouvez bien entendu en faire usage pour récolter vos ordures ménagères incinérables, mais ne les utilisez plus jamais pour les matières organiques; plastique et matière organique ne font pas bon ménage!

LEVÉE PORTE-À-PORTE

L'ensemble des immeubles (sauf quartier de Cressy) et des villas devront impérativement se munir d'un container ad hoc (bac à roues vert) pour la levée de leurs déchets organiques. Cette exigence figure d'ailleurs dans le règlement des déchets de Confignon (mars 2007). En effet, suite à la disparition des sacs en plastique verts, les déchets de jardin doivent être déposés en vrac dans les conteneurs verts ou déposés dans les espaces de récupération (ESREC) au moyen de sacs réutilisables en vente dans les magasins spécialisés.



Pas encore de container vert en bas de votre immeuble ou de votre villa? Pas le bon picto?



DÉCHETS ORGANIQUES = déchets de cuisine et de jardin, à l'exception des branchages.

Si vous souhaitez diminuer les nuisances spécifiques aux biodéchets (odeurs et jus), il existe un nouveau container ad hoc. La levée hebdomadaire se fait toujours le mercredi après-midi, comme par le passé.

Pour acquérir un container spécifique biodéchets (diminution des nuisances olfactives), veuillez passer commande auprès d'une des deux entreprises réalisant les levées à Confignon: Chevalley (Lully): 022 777 17 74 / chevalley-trans@safemail.ch ou Serbeco (Satigny): 022 341 15 20 / info@serbeco.ch Coût d'un bac de 240 litres: 189 francs. Des pictos autocollants (pour grands bacs) *La p'tite poubelle verte* sont disponibles à la réception de la Mairie.

Les containers verts à 4 roues (800 litres pour les immeubles ou propriétaires regroupés), ainsi que les containers à 2 roues (240 litres) «traditionnels» peuvent continuer d'être utilisés avec le picto adéquat désignant leur contenu (voir exemple ci-dessus).

Malgré l'obligation pour chaque immeuble / maison de disposer d'un container vert pour les déchets organiques, certains éco-points situés dans le village bénéficient également dès le mois de décembre d'un container pour les déchets de cuisine afin de faciliter la gestion des déchets des immeubles proches des terriers. Les déchets de jardin et branchages peuvent quant à eux toujours être déposés dans la benne ad hoc de la déchetterie communale ou à l'ESREC de Châtillon (route d'Aire la Ville).

BRANCHAGES

Pour des raisons d'incompatibilité durant leur traitement ultérieur (compost ou biogaz), Les branchages (coupes d'arbres, déchets ligneux) ne devront pas être mélangés avec les autres déchets organiques. ils feront l'objet de quatre nouvelles levées spéciales en porte-à-porte : les 25 avril, 9 mai, 27 juin et 7 novembre 2017, à déposer en fagots ou dans un container. En dehors de ces dates, veuillez apporter vos branchages directement à l'ESREC de Châtillon.

TERRIERS OU ÉCO-POINTS À CRESSY

Dans le quartier des immeubles de Cressy qui fonctionne uniquement en apport volontaire, les cinq terriers (avec le logo du hérisson ou déchets de cuisine) seront tout prochainement remplacés par six terriers spécifiques biodéchets, conçus pour répondre aux enjeux de collecte des déchets organiques (nuisances olfactives et jus). Les éventuelles adaptations nécessaires seront réalisées après une période d'observation.

COMPOST INDIVIDUEL

Les propriétaires de villas peuvent composter les déchets verts dans leur jardin grâce à un composteur individuel. Il est possible d'accélérer la décomposition soit avec des activateurs biologiques, soit avec le lombricomposteur.

Une brochure pratique sur le compostage individuel «Composter dans son jardin», éditée par le Canton de Genève, vous guide pas à pas pour réussir votre propre compost. Vous la trouverez à la réception de la Mairie ou sur Internet: ge.ch/dechets/publications/

Pour conclure, la Mairie souhaite vivement que la mise à disposition de ces nouvelles poubelles vertes vous incitera à trier plus et mieux. De notre côté, nous observerons l'évolution de la gestion des déchets et chercherons à répondre au mieux aux éventuelles adaptations à apporter en la matière. Merci d'avance de votre compréhension et de votre participation à un recyclage 100% local en cycle fermé.

→ Pour en savoir plus:
laptitepoubelleverte.ch et le site
général du Canton (pour l'ensemble
des déchets): ge.ch/dechets
Voir également l'article 100'000 «P'tites
poubelles vertes» pour le tri de nos

déchets de cuisine, paru dans le Confi'lien
de septembre, page 8.
Pour toute question ou en cas de doute,
veuillez prendre contact avec la Mairie:
022 850 93 93 (info@confignon.ch), ou appe-
ler le 022 546 76 00 (info Service cantonal).

Retrouvez les informations principales
relatives au tri des déchets dans
le calendrier communal 2017 et sur
le site: confignon.ch

Le Service extérieur à votre service

70 kilomètres de routes et chemins, 24 hectares de bois, des espaces publics, des espaces verts, le cimetière... les tâches quotidiennes du Service extérieur sont multiples et nombreuses. À ces tâches, n'oublions pas d'ajouter les livraisons de tables, le déneigement, la mise en place des manifestations ou encore les «tournées poubelles publiques»... Rédiger une liste de l'ensemble de ces tâches reviendrait à remplir trois pages de ce journal.

Le Service extérieur est composé de sept personnes pour un taux d'occupation total de 670%. L'une de ses tâches hebdomadaires est la tournée des terriers et/ou ecopoints pour le ramassage d'encombrants laissés sur ces sites qui ne sont pas destinés à cet usage. Cela monopolise deux personnes durant une demi-journée par semaine, notamment le lundi matin.

Mais le Service est également en charge de maintenir la propreté des lieux publics. Le lecteur que vous êtes a certainement déjà vu la balayeuse qui sillonne tous les recoins de la commune afin d'enlever les déchets qui sont jetés (papiers, mégots...) ou les feuilles en automne.

Une fois l'automne passé, le Service doit être en alerte pour le déneigement et le salage des routes. Alors que nous dormons encore, il n'est pas rare que le personnel du Service soit déjà à l'œuvre à 4 heures du matin pour un salage des chemins suite à une alerte émanant de l'Aéroport.

C'est là une des caractéristiques de ce Service: la diversité des tâches. Certes, certaines sont permanentes durant toute l'année, mais chaque saison apporte ses propres tâches: déneigement en hiver, tontes en été, plantations au printemps, en été et en automne. Avec la réalisation de la renaturation de l'Aire, ce ne sont pas moins de deux kilomètres de tonte supplémentaires qui attendent les collaborateurs du Service.



A travail supplémentaire, machines supplémentaires! Dans un souci de plus grande efficacité, le Conseil municipal a accepté une demande de crédit au mois de septembre afin de doter le Service de véhicules supplémentaires. De plus, suite à la fusion des compagnies des sapeurs-pompiers de Bernex et Confignon, des locaux ont été libérés et des travaux ont été réalisés au Centre intercommunal de voirie (CIV), permettant de stocker matériel et véhicules et de bénéficier de locaux dignes de ce nom.

À l'origine, les locaux du CIV étaient destinés à ce Service. L'avantage de la situation de ces locaux réside dans les collaborations plus directes qu'ils permettent avec les services de voirie de Bernex et d'Onex. En effet, ce centre est partagé entre les trois communes.

Les travaux réalisés au CIV ont consisté à installer dans les sous-sols des étagères pour le stockage du matériel et des machines. Au rez-de-chaussée, un emplacement pour les véhicules ainsi que des vestiaires ont été prévus. Enfin,

l'étagage permet d'avoir un local de pause ainsi qu'un bureau pour le traitement des tâches administratives. Pour la bonne marche du Service, le local de stockage du chemin de Sous-le-Clos est conservé. Il servira pour l'entreposage saisonnier de certaines machines-clés et permettra d'éviter les déplacements jusqu'au CIV durant la journée, lorsque le Service œuvre au centre du village.

L'année 2017 verra ce Service être davantage sollicité sur les bords de l'Aire. Beaucoup de tâches sont réalisées sans que l'on s'en rende compte. Ce manque de visibilité amène parfois à une mauvaise compréhension de la difficulté pour ce Service à intervenir sur-le-champ lors d'une demande spécifique. N'oublions pas que Confignon est une commune qui s'étire entre Rhône et Aire. Lorsqu'on croise un collaborateur du Service, ayons en tête qu'il est là pour tenter de rendre notre quotidien des plus agréables... c'est dans tous les cas le but qu'il poursuit.